

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

**MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE
EN MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).**

**YEO Watagaman Paul,
Assistant, Département de géographie,
Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire),
Courriel : yeopaul012@gmail**

Résumé : Le secteur agricole joue un rôle majeur dans l'économie et le développement de la Côte d'Ivoire. À Tafiré, les paysans utilisent deux formes de main d'œuvre : la main d'œuvre marchande et non marchande. Cette étude examine le recul de la main-d'œuvre non marchande au profit de la main-d'œuvre marchande. La recherche s'appuie sur une analyse documentaire et une enquête menée auprès de 315 agriculteurs dans cinq localités. Les résultats montrent que 71,43 % des agriculteurs utilisent la main-d'œuvre marchande contre 28,57 % pour la main-d'œuvre non marchande. Cette mutation entraîne une hausse des coûts de production et une transformation des relations entre les agriculteurs.

Mots clés : Agriculture, enjeu socio-économique, entraide, paysans, sous-préfecture de Tafiré, main-d'œuvre agricole.

**THE SHIFT FROM NON-COMMERCIAL TO COMMERCIAL
AGRICULTUR LABOR : A SOCIO-ECONOMIC CHALLENGE
FOR FARMERS IN THE TAFIRÉ SUB-PREFECTURE
(NORTH-CENTRAL IVORY COAST).**

Abstract : The agricultural sector plays a major role in the economy and development of Ivory coast. In Tafiré, farmers use two types of labor: market labor and non-market labor. This study examines the decline in non-market labor in favor of market labor. The research is based on a literature review and a survey of 315 farmers in five localities. The results show that 71.43% of farmers use market labor, compared to 28.57% who use non-market labor. This shift has led to higher production costs and a transformation in the relationships among farmers.

Keywords: Agriculture, socioeconomic issues, mutual aid, farmers, Tafiré subprefecture, agricultural labor.

Introduction

Le secteur agricole constitue pour les pays en développement la principale activité économique de la population. Par la pratique de l'activité agricole, les besoins fondamentaux des populations sont satisfaits (C.C. Gnimadi, et al., 2023, p.127). En Afrique, le secteur agricole emploie 60 % des ménages agricoles, contribue pour 35 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) contre 40 % pour les pays les moins C.C. Gnimadi, et al op.cit. Ainsi, le développement agricole se trouve au cœur des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction du taux de malnutrition, par ricochet de réduction de la pauvreté dans la plupart des pays en voie de développement (B. Agalati et al., 2018, p.126). En Côte d'Ivoire, ce secteur représente le quart du PIB et occupe près d'une personne sur deux en âge de travailler (H. Ducroquet et al., 2017, p.9). Ainsi, la main-d'œuvre agricole demeure l'un des facteurs déterminants du système agricole. Dans les exploitations familiales, la production agricole repose sur la mobilisation d'une main d'œuvre purement familiale. Elle est complétée par des formes d'entraide et de solidarité entre les membres de la communauté. Cependant, les mutations économiques et sociales observées dans les campagnes depuis quelques décennies contribuent à transformer les modes traditionnels d'organisation du travail. La monétarisation croissante des échanges, la relative diminution de la disponibilité de la main d'œuvre familiale et l'augmentation des besoins en travail surtout lors des périodes de pointe agricole favorisent le recours à la main d'œuvre marchande. Cette main-d'œuvre connaît une mutation profonde tant dans les pays développés que dans les pays en développement comme la Côte d'Ivoire. En effet, Y. Yéo (2020, p.189) relève que les exploitants de bas-fonds de la région du Hambol, en plus de travailler eux-mêmes sur leurs parcelles ont souvent recours à la main-d'œuvre pour l'accomplissement de diverses activités dans leurs bas-fonds. Ils sollicitent soit la main-d'œuvre associative ou la main-d'œuvre marchande. Aujourd'hui, la main-d'œuvre familiale, l'entraide et le travail communautaire (ou tontine de main-d'œuvre) disparaissent au profit de la main d'œuvre salariale).

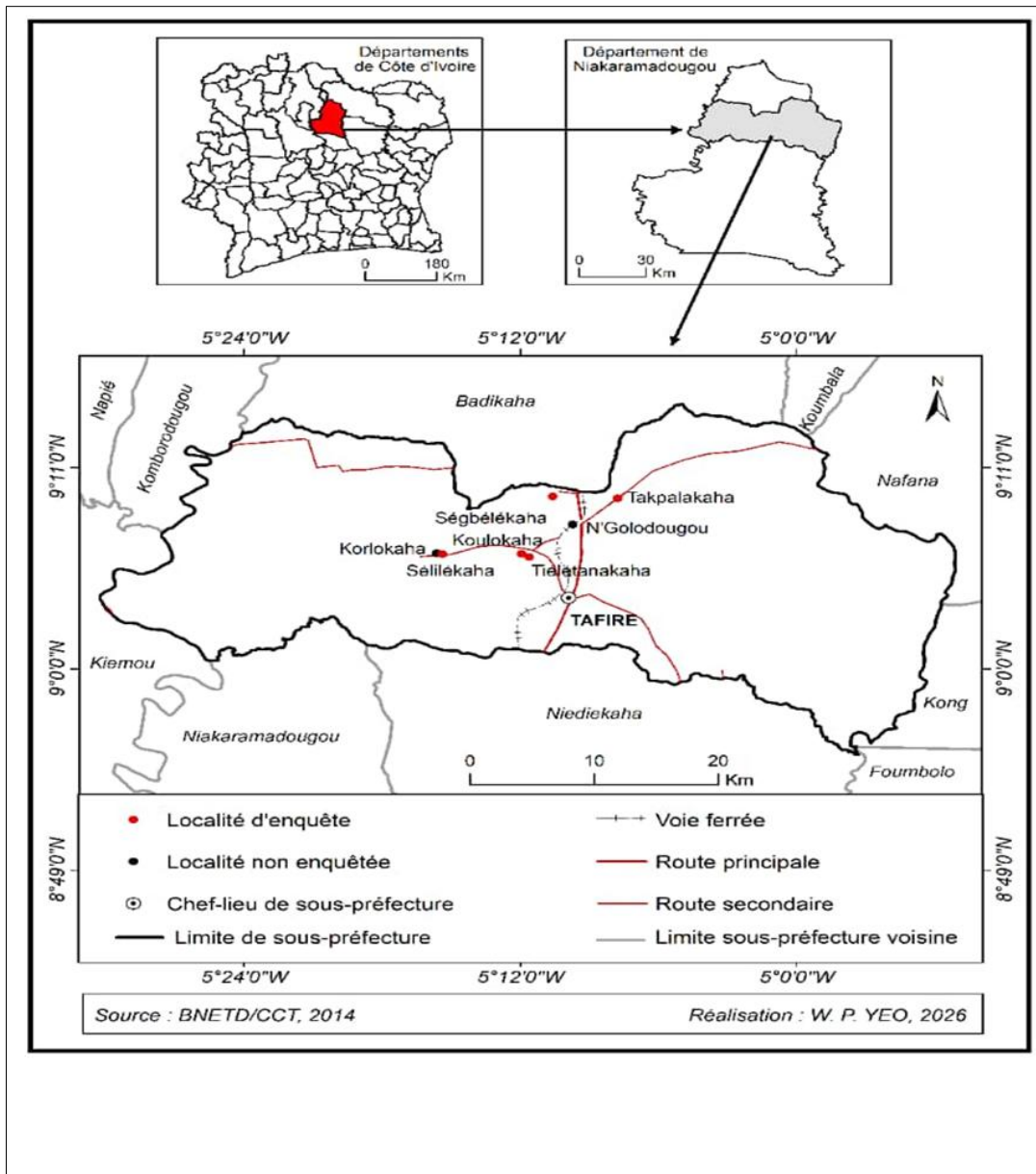
Dès lors, en quoi la transformation de la main-d'œuvre non marchande au profit de la main d'œuvre marchande constitue-t-elle un enjeu économique pour les paysans dans la sous-préfecture de Tafiré ? De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes : Quelles sont les catégories de main-d'œuvre agricoles sollicitées dans la sous-préfecture de Tafiré ? Quels sont les facteurs de cette transformation et ses conséquences ? Cette étude analyse le recul de la main-d'œuvre non marchande au profit du salariat agricole dans la sous-préfecture de Tafiré, ainsi que ses déterminants et ses implications socio-économiques pour les exploitations. De façon spécifique, elle se veut d'identifier d'abord les catégories de main-d'œuvre agricoles sollicitées. Ensuite, analyser les facteurs de la transformation main-d'œuvre non marchande au profit de la main d'œuvre marchande. Enfin, examiner les impacts de cette mutation.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Tafiré est située au centre-nord de la Côte d'Ivoire dans le département de Niakaramadougou région du Hambol. Elle est limitée au Nord par la sous-préfecture de Badikaha, au Sud par la sous-préfecture de Niédiékaha, à l'Est par celle de Kong et à l'Ouest par la sous-préfecture de Napié. Sa population est de 32 240 habitants et compte 8 villages (RGPH, 2021). Cette circonscription baigne dans le domaine de la savane avec un climat tropical humide (Figure1).

Figure1 : Présentation de la sous-préfecture de Tafiré et les localités d'enquêtes,



1.2. Méthodes et outils

L'approche méthodologique adoptée pour mener à bien cette étude est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble nous a permis de cerner les contours du sujet et de voir les catégories de main-d'œuvre agricoles sollicitées dans la sous-préfecture de Tafiré, analyser les facteurs

de la disparition de la main-d'œuvre non marchande au profit de la main d'œuvre marchande et examiner les impacts de cette mutation. La prospection du terrain, quant à elle, nous a amené à parcourir toute la sous-préfecture de Tafiré, afin d'identifier des localités de l'étude. Les cinq (05) localités enquêtées ont été choisies selon les critères de répartition spatiale équilibrée à l'échelle de la sous-préfecture et d'activités économiques majoritairement agricoles et intense. Ces localités d'enquêtes sont Koulokakaha, Ségbélékaha, Sélilékaha, Takpalakaha et Tiélétnakaha. La méthode du choix raisonné a été privilégiée, pour le choix des paysans. Ainsi, dans chaque localité d'enquête, nous avons interrogés les personnes qui ont pour activité principale l'agriculture ; et possédant de grandes surfaces agricoles. Au total, 315 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette étude, tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par localités

Localités	Population de référence	Nombre d'enquêtés	Proportion dans la population de référence (%)
Koulokakaha	400	13	4,12
Ségbélékaha	180	7	2,25
Sélilékaha	1231	175	55,55
Takpalakaha	1900	104	33,01
Tiélétnakaha	151	16	5,07
Total	3862	315	8,15

Source : RGPH 2021 et nos enquêtes, 2026

Les données recueillies à partir des recherches ont fait l'objet de traitement. Elles ont été soumises au traitement statistique par les logiciels IBM SPSS Statistics 20, Excel et Word 2013. Le traitement cartographique a été assuré par QGIS 3.44.0. Les résultats issus de ce traitement sont les suivants :

2. Résultats

2.1. Catégorisation de la main-d'œuvre agricole dans la sous-préfecture de Tafiré

Les paysans de la sous-préfecture de Tafiré, pour leurs activités agricoles ont recours à une diversité de forme de mains-d'œuvre. Ces diverses mains- d'œuvres peuvent être regroupées en deux (2) catégories comme le présente le tableau 2.

Tableau 2 : Catégorisation de la main-d'œuvre agricole par village

Localités	Nombre d'enquêtés	Main-d'œuvre non marchande		Main-d'œuvre marchande	
		<i>Effectif</i>	<i>Proportion</i>	<i>Effectif</i>	<i>Proportion</i>
Koulokaha	13	3	23,07%	10	76,93%
Ségbélékaha	7	1	14,28%	6	85,75%
Sélilékaha	175	45	25,71%	130	74,29%
Takpalakaha	104	34	32,69%	70	67,31%
Tiélétnakaha	16	7	43,75%	9	56,25%
Total	315	90	28,57%	225	71,43%

Source : Nos enquêtes, 2026

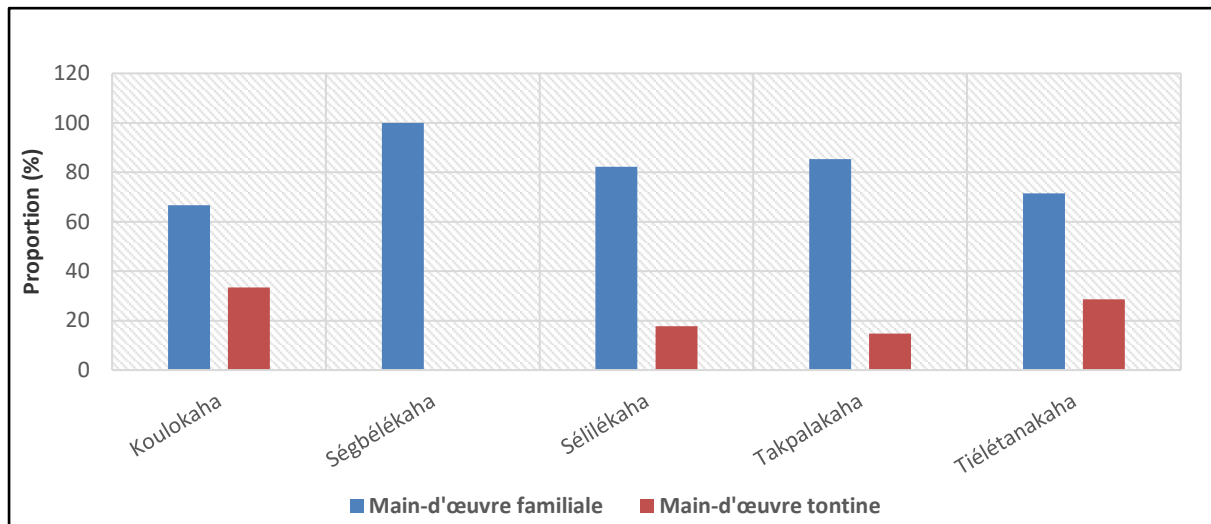
Il ressort du tableau 2 deux catégories de mains-d'œuvre sollicitées par les paysans de la sous-préfecture de Tafiré. Ces catégories sont la main-d'œuvre non-marchande et la main-d'œuvre marchande. Cette dernière catégorie est la plus sollicitée de nos jours, avec 71,43% des sollicitations contre 28,57% pour la main-d'œuvre non-marchande. Dans toutes les localités visitées, la main-d'œuvre marchande est la plus utilisée avec plus de 50% de la main-d'œuvre agricole. Cependant, chacune des catégories se compose de différents types de main-d'œuvre.

2.1.1. La main-d'œuvre non-marchande

Le but principal de ces différentes mains-d'œuvre est l'entraide dans les travaux champêtres. Ainsi, le travail de leurs membres n'est pas rémunéré. Cette main-d'œuvre non-marchande se compose de la main-d'œuvre familiale et de la

main-d'œuvre associative ou main-d'œuvre d'entraide, encore appelée main-d'œuvre tontine figure 2.

Figure 2 : Composantes de la main-d'œuvre non-marchande



Source : Nos enquêtes, 2026

L'observation de la figure 2 montre que la main-d'œuvre familiale est très utilisée par les paysans de la sous-préfecture de Tafiré avec 82,22% contre 17,78% pour la main-d'œuvre tontine. Ce constat est le même dans toutes les localités parcourues. Toutefois, le village de Ségbélékaha utilise uniquement la main-d'œuvre familiale soit 100%. Quant aux villages de Takpalakaha, Sélilékaha, Tiélétnakaha et Koulokaha optent pour la main-d'œuvre familiale ; ils enregistrent respectivement 85,29% ; 82,22% ; 71,42% et 66,66%. La main-d'œuvre tontine ou d'entraide représente une faible proportion dans tous les villages d'enquêtes. La main-d'œuvre familiale constitue l'essentiel de la main-d'œuvre dans la mise en valeur des bas-fonds. Elle se compose des membres de la famille qui travaillent ensemble pour une même cause, la subsistance familiale. Le travail de toutes ces personnes n'est pas rémunéré. Dans les 5 localités de la sous-préfecture visitées, 82,22% des paysans utilisent la main-d'œuvre familiale en plus de solliciter d'autres types de main-d'œuvre. Convient-il de souligner que la quasi-totalité des paysans enquêtés dans le village de Ségbélékaha utilise uniquement la main d'œuvre familiale avec un taux de

100%. Les 4 autres localités ont chacune un taux au-delà de 60% pour la main-d'œuvre familiale photo 1.

Photo 1 : Main-d'œuvre familiale à Ségbélékaha



Prise de vue : Yéo Watagaman Paul, Août 2026

La photo 1 montre une main-d'œuvre familiale à Ségbélékaha. Elle se compose du père, de la mère, des enfants et des neveux. Toutefois, il y a des mains-d'œuvre qui se composent de père et mère ou de père et enfants pour les veufs ou de mère et enfants pour les veuves. Quelle que soit la composition de cette main-d'œuvre familiale, elle mène ses activités agricoles sans aucune pression. Il faut noter que cette main-d'œuvre familiale est souvent aidée par la main-d'œuvre associative ou d'entraide. S'agissant des groupes d'entraide, encore appelés main-d'œuvre associative ; ils sont le regroupement de plusieurs exploitants (10 à 20 personnes) selon les villages et dont le but principal est de s'entraider dans les travaux champêtres. Le principe de fonctionnement de ces groupes d'entraide est que tous les membres du groupe vont travailler sur la parcelle de chaque membre à tour de rôle. Relevons également que les membres du groupe ne sont pas rémunérés. Dans les villages d'enquêtes 17,78% des paysans sollicitent cette main-d'œuvre d'entraide. Elle est plus utilisée dans le village de Koulokaha avec une proportion de 33,33%. Quant aux villages de Tiélétnakaha, Sélilékhaha et Takpalakaha, ils enregistrent

respectivement 28,58% ; 17,78% et 14,71% pour la main-d'œuvre tontine. Cependant, dans le village de Ségbélékaha ce type de main-d'œuvre n'y est pas développé photo 2.

Photo 2 : Main-d'œuvre tontine dans une parcelle de coton à Koulokaha



Prise de vue : YEO Watagaman paul, Août 2026

La photo 2 présente une main-d'œuvre tontine dans une parcelle de coton à Koulokaha en train de sarcler. Il est important de noter que ce type de main-d'œuvre a été mis en place par les paysans dans le souci de maximiser les productions par l'expansion des superficies. Vu les avantages de ce type de main-d'œuvre, les exploitants vont multiplier le nombre de ces groupes d'entraide. Ainsi, ils vont créer des groupes en fonction des quartiers ou de l'âge ou **évitent** sexe ou de la culture pratiquée ou encore en fonction de la zone de culture.

2.1.2. La main-d'œuvre marchande

La main-d'œuvre marchande est une destinée à recevoir une rémunération après l'exécution d'une activité agricole. Elle est encore appelée main-d'œuvre contractuelle ou main-d'œuvre salariale. En effet, cette main-d'œuvre salariale est composée des personnes qui travaillent et sont rémunérées à la fin de la journée ou à la fin des travaux. Comme son nom l'indique, c'est un contrat entre les exploitants et les personnes qui exécutent les travaux. Ce contrat peut être journalier ou peut être conclu par rapport à la fin des travaux à exécuter ou en fonction de la superficie. Sur

315 paysans interrogés, 225 paysans sollicitent fortement la main-d'œuvre salariale représentant 71,43% des paysans de l'ensemble des 5 localités d'enquêtes. Cette proportion dépasse largement celle de la main-d'œuvre non marchande estimée à seulement 28,57%. Nous assistons ainsi, à une inversion des tendances de nos jours. En effet, il y a une décennie en arrière, la main-d'œuvre non-marchande composée de la main-d'œuvre familiale et de la main-d'œuvre d'entraide était en hausse. Mais aujourd'hui, le constat est le contraire dans la sous-préfecture de Tafiré, eu égard aux résultats que présente cette étude. Dans les 5 localités d'enquête, plus de la moitié des paysans sollicitent fortement la main-d'œuvre contractuelle. Le village de Ségbélékaha enregistre le plus fort taux avec 85,75%. Le plus faible taux est enregistré dans le village de Tiélétnakaha avec 56,25% au-dessus de la moyenne. On note donc une forme de mutation du système agraire sous l'emprise de la monétarisation. Les paiements en nature se font en produits vivriers du champ travaillé telles les céréales (sorgho, mil ou riz), les produits pastoraux (chèvres, moutons ou volailles), produits maraichers (laitue, caisse de tomate etc.).

Par ailleurs, la main-d'œuvre contractuelle se présente sous deux formes à savoir le groupement ou l'individu. Ainsi, les contrats pour l'exécution des activités agricoles sont conclus avec un groupe ou un individu (tableau 3).

Tableau 3 : Catégorisation de la main-d'œuvre contractuelle

Localités	Nombre d'enquêtés	Contrat avec un individu		Contrat avec un groupement	
		<i>Effectif</i>	<i>Proportion</i>	<i>Effectif</i>	<i>Proportion</i>
Koulokaha	10	6	60%	4	40%
Ségbélékaha	6	3	50%	3	50%
Sélilékaha	130	60	46,15%	70	53,85%
Takpalakaha	70	50	71,42%	20	28,58%
Tiélétnakaha	9	7	77,77%	2	22,23%
Total	225	126	56%	99	44%

Source : Nos enquêtes, 2026

La lecture du tableau 3 met en relief deux catégories de contrats conclus pour l'exécution des activités agricoles. Le contrat avec un individu est le plus répandu dans la circonscription de Tafiré. Il représente 56% de la main-d'œuvre contractuelle contre 44% pour le contrat avec les groupements. Le village de Tiélétnakaha est en tête des contrats conclus avec un individu avec 77,77% des paysans enquêtés. Il est suivi des villages de Takpalakaha, de Koulokaha, de Ségbélékaha et de Sélilékaha avec respectivement 71,42% ; 60% ; 50% et 46,15%. Ce type de contrat conclu concerne une seule personne. Cependant, certaines personnes se regroupent pour former des groupes en fonction d'un intérêt commun. Ainsi, des groupes sont créés en fonction des quartiers ou de l'âge ou du sexe ou de la culture pratiquée ou encore en fonction de la zone de culture. Convient-il de faire remarquer que la plupart de ces groupes à l'origine avait pour vocation l'entraide. Mais au fil des années, cette vocation première a fait place à la rémunération ; d'où la naissance de contrat avec des groupements. Souvent ces groupes ont une caisse commune dans laquelle, ils épargnent l'argent gagné pour réaliser un projet commun (organisation de fête, achat de bœuf, cabri, mouton ou tout autre animal). Cette forme de main-d'œuvre est moins sollicitée par les paysans de la sous-préfecture de Tafiré. En dehors du village de Sélilékaha, où elle est fortement sollicitée (53,85%) ; dans les autres localités, elle reste faiblement sollicitée par rapport à la forme individuelle. En somme, peu importe que le contrat soit conclu avec un individu ou un groupe, au final, il y aura sortie d'argent pour compenser le travail réalisé. Ainsi, la disparition de la main-d'œuvre non-marchande au profit de la main-d'œuvre lucrative constitue un véritable enjeu pour les paysans de la sous-préfecture de Tafiré.

2.2. La raréfaction de la main-d'œuvre non-marchande et ses impacts sur la production agricole

2.2.1. Les facteurs de la disparition de la main-d'œuvre non-marchande

Les facteurs de la disparition de la main-d'œuvre non-marchande (main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre d'entraide) sont multiples. De nos enquêtes, il ressort que l'exode des bras valides vers les villes ou le sud forestier à la recherche

d'un mieux-être, constitue la principale cause de la disparition de la main-d'œuvre non-marchande. Cet exode dépossède les familles de membres qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre familiale. Aussi, l'argent occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés actuelles. Tout se monnaie de nos jours. Du coup, il est difficile de trouver des personnes pour aller apporter leur aide aux autres. L'autre facteur non des moindres, c'est l'apparition et la vulgarisation des produits phytosanitaires (herbicides et pesticides). L'utilisation de ces produits évite aux paysans la sollicitation de la main-d'œuvre pour l'exécution de certaines activités agricoles. Par exemple, l'utilisation des herbicides, amène les paysans à s'en passer de la main-d'œuvre pour le sarclage. Nous retenons également de nos enquêtes que le développement de la culture attelée (modernisation de l'agriculture) dans la sous-préfecture de Tafiré constitue l'une des raisons de la faible utilisation voire même de non-utilisation de la main-d'œuvre non-marchande ou lucrative.

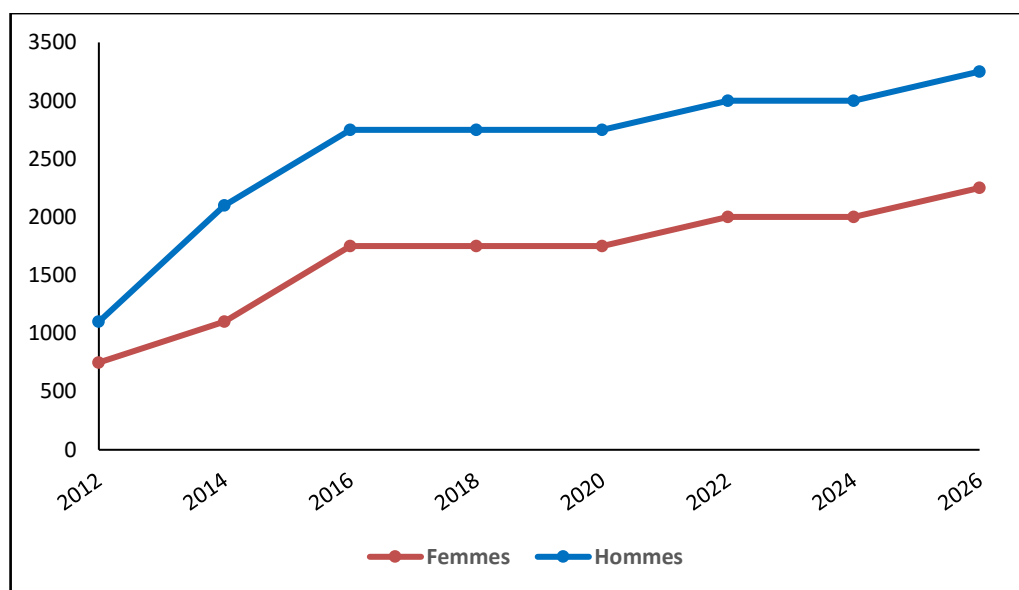
2.2.2. Les enjeux de la raréfaction de la main-d'œuvre non-marchande au profit de la main-d'œuvre lucrative

La raréfaction de la main-d'œuvre non-marchande au profit de la main-d'œuvre marchande constitue des enjeux socio-économiques pour les paysans. Les enjeux sociaux de la raréfaction de la main-d'œuvre non-marchande résident principalement en la disparition de la vie communautaire. Cette vie communautaire qui a toujours caractérisé la société rurale africaine en général et celle des sociétés ivoiriennes en particulier, fait place progressivement à l'individualisme. Les populations de la sous-préfecture de Tafiré n'échappent pas à cette réalité. Ainsi, dans les 5 localités d'enquêtes, les paysans sollicitent de plus en plus la main-d'œuvre contractuelle, Ils sont entrain de rompre les liens de solidarité et d'entraide qui a toujours prévalu entre eux. A côté des enjeux sociaux, il y a des enjeux économiques liés à la disparition de la main-d'œuvre non-marchande.

La faible sollicitation de la main-d'œuvre non marchande par les paysans de la circonscription de Tafiré les amène à compenser cela avec l'utilisation de la main-d'œuvre salariale et/ou des produits phytosanitaires. Cette utilisation de la main-

d'œuvre salariale et/ou des produits phytosanitaires nécessite d'énormes moyens financiers. Ainsi, la recherche de ces moyens financiers constitue un véritable défi pour les paysans de la sous-préfecture, qui sont économiquement faibles. Pour la main-d'œuvre contractuelle, le coût journalier moyen ne fait que croître au fil des années (figure 3).

Figure 3 : Evolution du coût moyen journalier en FCFA de la main-d'œuvre par sexe dans la sous-préfecture de Tafiré de 2012 à 2026



Source : Nos enquêtes, 2013 ; 2020 et 2026

L'observation de la figure 3 met clairement en exergue l'évolution du coût moyen journalier de la main-d'œuvre dans la sous-préfecture de Tafiré, quel que soit le sexe. Toutefois, le coût moyen journalier des hommes est au-dessus de celui des femmes sur la période 2012-2026. Cette différence de coût s'explique par la pénibilité des travaux proposés aux hommes par rapport à ceux des femmes. Le coût journalier des hommes part de 1100 FCFA en 2012 pour atteindre presque le double en 2016 soit 2100 FCFA et le triple en 2026 soit 3250 FCFA. En l'espace de 10 ans (de 2016 à 2026), nous observons une hausse de 1150 FCFA. Quant au coût journalier moyen des femmes, nous sommes passés de 750 FCFA en 2012 à 1750 FCFA en 2020 puis à 2250 FCFA en 2026. En 8 ans (de 2012 à 2020) nous enregistrons également une augmentation de 1000 FCFA. Cette croissance du coût journalier de la main-d'œuvre

contractuelle pèse lourdement sur les finances des paysans ; augmentant ainsi les facteurs de la production agricole et emmène les paysans à recourir à l'utilisation des herbicides. En effet, l'essor de l'utilisation des herbicides dans les pratiques agricoles est intimement lié aux mutations du marché du travail rural caractérisé par la raréfaction et le coût croissant de la main d'œuvre marchande. Pour un hectare, il faut entre 12000f et 14000f pour le sarclage avec la main d'œuvre marchande contre 6000f avec les herbicides en raison d'une boîte d'herbicide à 3000f pour un demi hectare ; soit 2 boîtes pour un hectare à Tafiré. 80% des enquêtés estiment que l'utilisation des herbicides est plus bénéfique que l'utilisation de la main d'œuvre marchande en matière de désherbage. L'utilisation des herbicides permet donc aux paysans de faire de grosses économies sur la main-d'œuvre contractuelle dont le coût ne fait que grimpé au fil des années.

3. Discussion

Il ressort des résultats que les paysans de la sous-préfecture de Tafiré, pour leurs activités agricoles ont recours à une diversité de mains-d'œuvre. Ces diverses mains-d'œuvre peuvent être regroupées en deux (2) catégories (la main-d'œuvre non-marchande et la main-d'œuvre marchande). La main-d'œuvre marchande est la plus utilisée avec 71,43% contre 28,57% pour la main non-marchande. Les résultats de Y. Yéo (2020, p.189) viennent corroborer ceux de cet article. Il affirme que les exploitants de bas-fonds en plus de travailler eux-mêmes sur leurs parcelles ont souvent recours à la main-d'œuvre pour l'accomplissement de diverses activités dans leurs bas-fonds. Ainsi, ils sollicitent soit la main-d'œuvre familiale soit la main-d'œuvre associative ou encore la main-d'œuvre contractuelle. Ces résultats sont contraires à nos résultats qui soulignent que la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre d'entraide sont en régression dans la circonscription de Tafiré. Nos résultats sont également corroborés par ceux de B. Bemongmbaye et N. Mbainaimou Laokein (2022, p.344) sur la mobilité de la main-d'œuvre agricole rémunérée dans la plaine nord du Chari au Tchad. Ils relèvent la domination de la main-d'œuvre marchande avec 94,5 %. La part des entraides et invitations (12 % et 3,5 %) est en régression.

Selon eux, la main-d'œuvre salariale ou le salariat est l'un des types de main-d'œuvre qui existent dans la plaine suite à l'accroissement démographique. Ce phénomène a connu une émergence avec l'intégration de l'agriculture familiale au marché. Ainsi, le paiement d'un salarié se fait à la journée ou à la tâche ou encore par rapport à la superficie. Le salarié est rémunéré soit en nature (18,81 %), soit en argent (81,19 %). Par ailleurs, les résultats des travaux antérieurs de Y. Yéo (2013, p.55) relevaient que dans la sous-préfecture de Tafiré, la moitié des exploitants de bas-fonds utilisait uniquement la main-d'œuvre familiale. De plus, les travaux de C.C. Gnimadi, et al., (2023, p.136) et ceux de Y. Z. Magnon et al. (2018, p.137) montrent que l'usage de la main-d'œuvre tontine tend à devenir la première force de travail dans la commune de Zè. Cette main-d'œuvre a connu une croissance plus prononcée que la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariale. L'opposition de ces deux résultats montre clairement qu'il y a eu mutation. Les facteurs à l'origine de la disparition de la main-d'œuvre non-marchande sont entre autres : la monétarisation et le développement des cultures de rentes, les mutations démographiques et l'exode rural et l'effritement de l'entraide communautaire. Les résultats de cet article sont en adéquation avec ceux de C.C. Gnimadi, et al., (2023, p.133). Ils relèvent que la rareté de la main-d'œuvre agricole dans la Commune de Zè trouve ses origines dans la variabilité climatique, la mobilité sociale et économique et les conditions de travail. De plus, A. Daméus et K. J. Joseph, (2022, p.19) soulignent que les vendeurs de main-d'œuvre salariée deviennent de plus en plus rares notamment en raison de l'image jugée dégradante de cette activité et de la pénibilité du travail agricole. On trouve donc dans la commune une situation de crise dans la disponibilité de la main-d'œuvre agricole (crise de rareté) étant donné que l'offre de travail agricole tend à être inférieure à la demande de main-d'œuvre agricole. Quant à K. Dvorak, (1995, p.6), il aborde la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, pour lui, si sa valeur marchande n'est pas toujours évidente, la main-d'œuvre familiale est une ressource précieuse et rare. Les producteurs du coton vont jusqu'à vendre parfois leur main-d'œuvre au lieu de les utiliser dans leur propre exploitation en cas d'augmentation du coût de la main-d'œuvre salariée (B. Agalati, 2018, p.133). La raréfaction de la main-d'œuvre non-

marchande au profit de la main-d'œuvre marchande est à la base de plusieurs enjeux socio-économiques. Y. Yéo (2020, p.191) relève les mêmes enjeux sociaux que nous avons soulignés dans cet article. L'individualisme est en train de prendre de l'ampleur dans les campagnes de la région du Hambol. Donc chacun lutte pour son propre progrès. Les exploitants vont donc préférer solliciter la main-d'œuvre contractuelle.

Quant aux enjeux économiques, ils sont perceptibles à travers l'utilisation des produits phytosanitaires. Les résultats montrent que les herbicides sont de plus en plus sollicités par les paysans à cause de leur faible coût et le gain de temps. Pour un hectare, il faut entre 12000f et 14000f pour le sarclage avec la main d'œuvre marchande contre 6000f avec les herbicides en raison d'une boîte d'herbicide à 3000f pour un demi hectare ; soit 2 boîtes pour un hectare à Tafiré. 80% des enquêtés estiment que l'utilisation des herbicides est plus bénéfique que l'utilisation de la main d'œuvre marchande en matière de désherbage. Les produits phytosanitaires comme les herbicides sont venus limiter le désherbage post-levé au cours duquel les exploitants mobilisaient une forte main-d'œuvre (Y. Yéo, 2020, p.191). Il y aurait une meilleure gestion du temps de travail et une diminution des coûts de la production agricole, dans le cas où il y a une économie de la main d'œuvre salariée. Aussi, les effets cumulés des herbicides (utilisation répétée sur la même parcelle sur 4 ans) se traduiraient par une réduction progressive de la pression des mauvaises herbes (limitation dans la durée) mais surtout par une économie sur le temps de sarclage de 30 à 40 %, ainsi qu'une amélioration des rendements de 3 à 15 % (Koulibaly et Dakuo, 2001) cité par J.-P. Olin Bassala, (2010, p.21). J. Delon, (2015, p.9) abonde dans le même sens. Selon lui, les produits phytosanitaires sont utilisés pour protéger les cultures afin de garantir et d'améliorer le rendement, ce qui permet aux agriculteurs de dégager une marge économique par hectare plus intéressante et de pouvoir répondre à la demande en denrées alimentaires destinées à nourrir la population. J.P. Olin Bassala (2010 p.211) relève que dans la zone cotonnière au Cameroun, les paysans ont une réelle motivation pour l'adoption des herbicides et la pratique du semi direct du fait des performances techniques des herbicides

notamment le gain de temps de travail, le faible coût des herbicides, la maîtrise des mauvaises herbes et la réussite de la production agricole. Abondant dans le même sens, C.C. Gnimadi, et al., (2023, p.69), relèvent que dans la commune de Zè, les producteurs utilisent les herbicides afin de faire face à la cherté de la main-d'œuvre. Les herbicides en liquide ou en poudre sont utilisés pour des travaux qui exigent la force physique (défrichage et labour) au nombre desquels on distingue les herbicides qui tuent les mauvaises. Selon eux les 100% des acteurs agricoles estiment que l'usage des herbicides offre plusieurs avantages

Conclusion

Les activités agricoles menées dans la sous-préfecture de Tafiré exigent une diversité de main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre se scinde en deux catégories, à savoir la main-d'œuvre non-marchande et la main-d'œuvre marchande. La main-d'œuvre non-marchande se compose de la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre d'entraide. Quant à la main-d'œuvre marchande, appelée main-d'œuvre contractuelle ou encore main-d'œuvre salariale ; elle se présente sous deux formes. La première forme est un contrat conclu avec un individu, tandis que la seconde forme se conclut avec un groupe. Depuis longtemps, ces catégories de main-d'œuvre ont cohabité dans l'univers agricole de la circonscription, avec la prédominance de la main-d'œuvre non-marchande. Mais aujourd'hui, nous observons la disparition de cette main-d'œuvre non-marchande au profit de la main-d'œuvre marchande. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette mutation de la main-d'œuvre. Ces facteurs sont d'ordre agronomique, social et économique. Cette profonde mutation de la main-d'œuvre constitue un véritable enjeu social et économique pour les paysans de la sous-préfecture de Tafiré. Il conviendrait de pérenniser toutes les formes de main-d'œuvre afin de consolider les relations communautaires et booster l'économie rurale dans la circonscription. Dès lors, dans quelle mesure la poursuite de la marchandisation de la main d'œuvre pourrait-elle transformer durablement les rapports socio-économiques des paysans de la sous-préfecture de Tafiré.

BIBLIOGRAPHIE

AGALATI Barnabé, EDJA Honorat A., BIAOU Philomène D., ABOUDOU Faridath et YABI AFOUDA Jacob, 2018, « Facteurs socio-économiques déterminants de l'allocation de la main-d'œuvre familiale des exploitations cotonnières de Banikoara au Nord-Bénin », in *Annales de l'Université de Parakou*, Série Science Naturelle et Agronomie, 8 (2), pp.125-135. <hal-02913728>

BEMONGMBAYE Bruno et MBAINAIMOU LAOKEIN Néhémie, 2022, « Mobilité de la main-d'œuvre agricole rémunérée dans la plaine nord du Chari au Tchad », in *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH Vol.9(1), pp.339-360.

CONSEIL CANADIEN POUR LES RESSOURCES HUMAINES EN AGRICULTURE (CCRHA), 2018, *Comment la pénurie de main-d'œuvre déterminera le destin du secteur : L'agriculture en 2029*, 65 p.

DAMEUS Alix et JOSEPH Kendy Jules, 2022, « Crise de Main-d'œuvre agricole et Opportunités d'Affaires dans l'Agriculture haïtienne, Étude du Cas de la Commune de la Vallée de Jacmel », in *Études caribéennes* [En ligne], 52 | Août 2022, mis en ligne le 15 août 2022, consulté le 21 juin 2026.

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/24624> ;
DOI :<https://doi.org/10.4000/Etudescaribeennes.24624>

DELON Julien, 2015, *L'usage des produits phytosanitaires dans le milieu agricole : les représentations et rationalités des agriculteurs*, Mémoire de Master 2, Sciences de l'Homme et Société, 116p.

DUCROQUET Hubert, TILLIE Pascal, LOUHICHI Kamel et GOMEZ-Y-PALOMA Sergio, 2017, *L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe : Etat des lieux des filières de production végétales et animales et revue des politiques agricoles*, JRC SCIENCE FOR POLICY REPORTEUR, 244 p.

DVORAK Karen, 1995, *Besoins en main-d'œuvre et évaluation des technologies*, Guide de recherche de l'IITA n°27, Programme de formation, Institut international d'agriculture tropicale (UTA), Ibaden, Nigeria. 15 p.

GNIMADI Clément Codjo, SOKEGBE Sewade Grégoire, HOUNDI Pamphile et AÏCHEOU Alfred D. (2023), *Pénurie de main-d'œuvre agricole et stratégies d'adaptation des paysans dans la commune de Zè*, ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.9.2023.125> p.

MAGNON Zountchegbe Yves, KPINKOUN Laurent, NASSI Karl Martial., TOSSOU Cocou Rigobert 2018, : Analyse des effets des crédits de main-d'œuvre agricole GBEGLE sur l'amélioration des facteurs de production et du revenu des

agriculteurs des Communes de Tori-Bossito et de Kpomassè au Sud-Ouest du Bénin, Revue Scientifique MIRD, Vol.9, Num 13, Novembre 2018, ISSN : 1840-5835, pp.290-297

OLINA BASSALA Jean-Paul, 2010, Le semis direct sans labour et avec utilisation des herbicides dans la zone cotonnière au Nord Cameroun. Diffusion, impacts agronomiques et socio-économiques d'une innovation en pleine expansion, Thèse de Doctorat, université de Toulouse, 300p.

YÉO Yakatienguelpou, 2020, *La mise en valeur des bas-fonds et le développement rural dans la région du Hambol*, Thèse de doctorat, Côte d'Ivoire, Université Alassane Ouattara Bouaké, 360 p.

YÉO Yakatienguelpou, 2013, *La mise en valeur des bas-fonds dans la région de la vallée du Bandama : cas de la sous-préfecture de Tafiré*, Mémoire de maîtrise, Côte d'Ivoire, Université Alassane Ouattara Bouaké, 109 p.